

Festival de Théâtre en Val de Luynes



MAR 12/07 - 21h • Prieuré de Lavaray - Fondettes
Messieurs, on vous aime • Cie Les Castas Divas

VEN 15/07 - 21h • La Fredonnière - Luynes
Tu mendieras tant • La Troupe du Brigadier

MAR 19/07 - 21h • Manoir de la Butte - Luynes
Le jeu de l'amour et du hasard • Cie Caméléon Production

JEU 21/07 - 10h30 • Parc de la Tour - Saint-Cyr-sur-Loire
Le spectacle du loup • Cie Grain de Trimalice

VEN 22/07 - 21h • Parc de la Tour - Saint-Cyr-sur-Loire
Le bourgeois gentilhomme • Cie Colette Roumanoff

MAR 26/07 - 21h • Closerie des Pivottières - Fondettes
Ulysse à Zanzibar • Cie du Théâtre de l'Harmattan

JEU 28/07 - 21h • Manoir des Hamardières - Fondettes
Des cailloux et du pain • Cie du Hasard

Plein tarif : 15 € - Tarif réduit* : 14 € - Tarif enfant : 7 €

* Adhérents, étudiants, demandeurs d'emploi, groupe et comité d'entreprise à partir de 5 personnes

Achetez vos billets sur le marché de Luynes

SAM 02/07 et SAM 09/07 ou sur ticketmaster.fr.

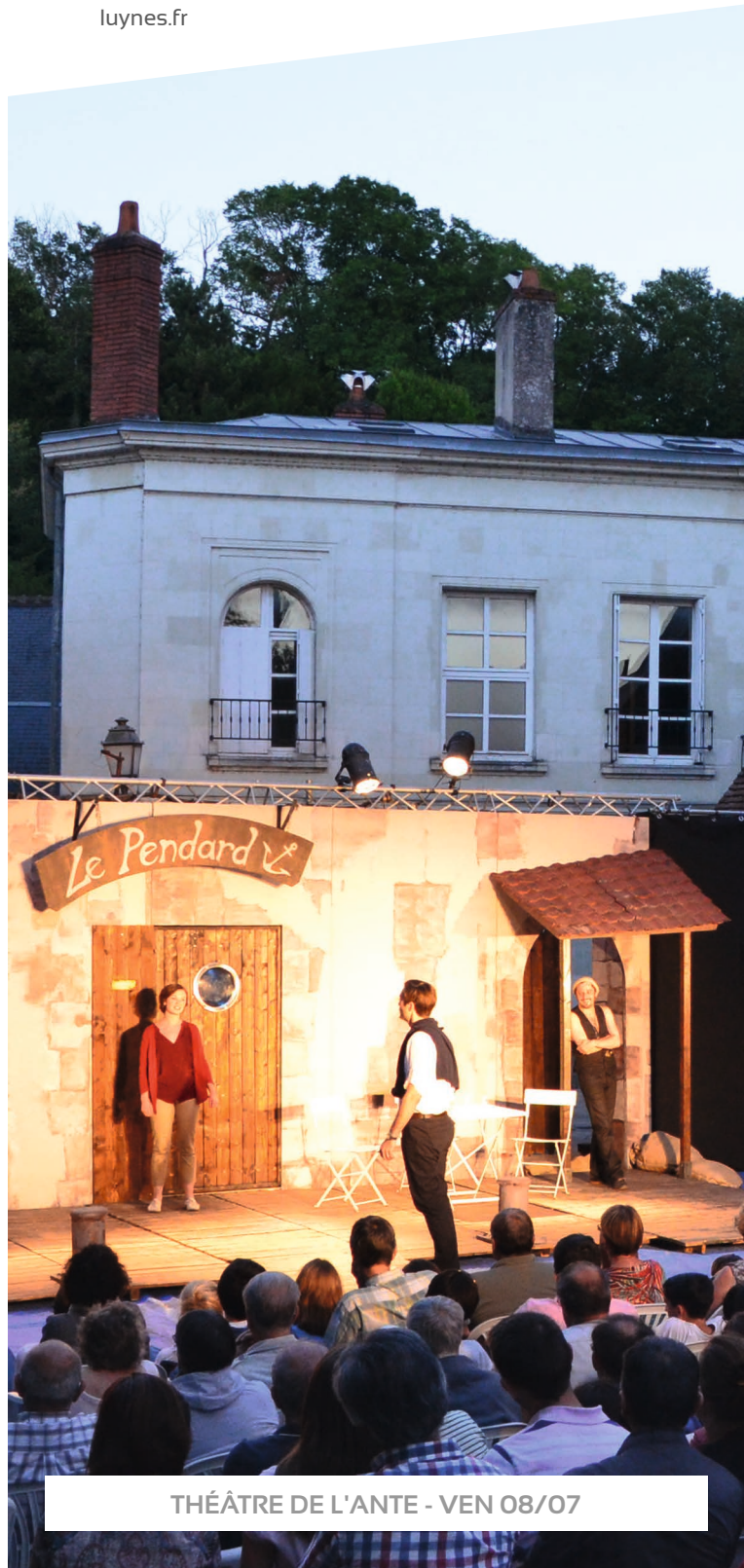
Plus d'information sur theatre-valdeluynes.com



Le Tambour

JUILLET/AOÛT 2016 - N°287

luynes.fr



CONTES

SAM 02/07 - 10H45

Bibliothèque - 2^{ème} étage

Séance de contes par l'association "À fleur de conte" pour les enfants de 2 à 5 ans de 10h45 à 11h15

Entrée gratuite

Réservation : 02 47 55 56 60

BIBLIOTHÈQUE

LUN	14h - 19h
MAR	13h30 - 17h30
MER	10h30 - 12h 13h30 - 17h30
JEU	13h30 - 17h30
VEN	13h30 - 17h
SAM	9h - 12h

CANICULE

En période de fortes chaleurs, il est important de bien s'hydrater.

Les personnes fragiles sont invitées à se faire connaître en mairie :
02 47 55 35 55

VOYAGE À ÓLVEGA

DU 15/09 AU 19/09

Le comité de jumelage organise un voyage à Ólvega en Espagne pendant la période des fêtes traditionnelles.

Adulte : 95 €

Enfant jusqu'à 12 ans : 75 €

Inscription : 02 47 55 58 61

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs (RAA) compile les arrêtés, décisions et délibérations pris par la collectivité.

Le RAA du premier semestre 2016 est consultable au secrétariat général de la mairie.

DON DU SANG

SAM 13/08

Salle des fêtes

L'établissement Français du Sang organise une collecte de 9h à 12h30.

Renseignements :
dondusang.net

THÉÂTRE DE L'ANTE - VEN 08/07



LE MOT DU MAIRE

Le centre-ville est redevenu circulaire, les travaux des rues Gambetta, Joseph Thierry et de l'allée Aimé Richardeau sont aujourd'hui terminés. La circulation a pu reprendre son cours normal et, avec elle, son lot d'incivilités malheureusement.

Notre cœur de ville a beau être réglementé en zone 20 – c'est-à-dire avec une priorité aux piétons (qui peuvent traverser partout sans qu'il n'y ait forcément un passage clouté) – de trop nombreux automobilistes y roulent encore à une vitesse excessive. Chacun a une bonne raison quand on l'interpelle : « on est en retard pour le travail, on emmène les enfants à l'école » (sic !), « on a été retardé au feu ou par un livreur qui bloquait la voie »... alors on appuie sur la pédale.

Les parkings sont parfaitement accessibles et offrent suffisamment de places mais certains n'hésitent pas à se garer sur les trottoirs obligeant piétons et poussettes à circuler sur la chaussée pour contourner l'obstacle. D'autres choisissent les sorties de garages, le stationnement devant l'entrée de l'église et ne mettent pas leur disque (c'est pourtant gratuit) ; pire encore, certains stationnent sur les places réservées aux personnes handicapées. Vivement que tous les commerces deviennent des *drive in* que l'on puisse y faire ses courses sans descendre de son précieux véhicule, se disent-ils sans doute.

Chacun prétend avoir une bonne raison mais en fait, c'est toujours une mauvaise raison et ces petites incivilités rendent la vie de tous les jours plus difficile et parfois dangereuse pour ceux qui les subissent, ceux qui habitent dans le centre-ville notamment, et vous tous qui le fréquentez. Nous essayons de le rendre plus attractif, plus agréable à vivre, mais est-il normal de devoir installer constamment des plateaux ralentisseurs, des chicanes pour contraindre les automobilistes à respecter la réglementation ? Est-il normal de devoir multiplier les radars pédagogiques pour que la vitesse chute (moins 25 km/h en moyenne) ? Est-il normal de devoir installer des bites anti-stationnement ou autres obstacles pour que les voitures restent bien sur la chaussée ? Le simple civisme et le respect d'autrui devraient suffire. Pour pallier les exactions de certains, la municipalité doit envisager des investissements coûteux, pas toujours esthétiques alors que la réglementation n'a pas vocation à pénaliser chacun (comme certains aiment à le penser) mais à nous permettre de mieux vivre tous ensemble. Tous ces investissements pourraient être évités si chacun était plus respectueux des règles et l'argent serait investi dans d'autres missions.

Notre ville est une ville ancienne qui a 1 000 ans, avec son charme mais aussi beaucoup de contraintes qui sont parfois en contradiction avec la vie moderne, alors respectez-la, respectez les autres, respectez la réglementation et notre vivre ensemble s'en trouvera amélioré.

Rouler à la vitesse préconisée, c'est plus de sécurité, moins de bruit, moins de pollution ; alors soyons tous plus citoyens et garons-nous seulement sur les emplacements réservés et en respectant les règles. Les forces de l'ordre y veilleront en tout cas même si l'on sait pouvoir compter sur une réaction salutaire des particuliers qui parfois contreviennent aux règles mises en place pour l'intérêt général.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE ET BAL

MER 13/07

21h30 - Départ de la retraite aux flambeaux pl. du Maréchal Leclerc (distribution de lampions)

23h - Feu d'artifice aux Varennes

23h30 / 2h - Bal sous la halle

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

11h - Mise en place du défilé devant l'école de musique, 1 rue Victor Hugo

11h15 - Départ du défilé

11h30 - Cérémonie

12h - Verre de l'amitié

GALA DE DANSE

VEN 01/07 - 20H

Gymnase

Organisé par l'A.C.L.

FORUM DES ASSO.

SAM 03/09

Chapiteau

ASSISTANCE SOCIALE

10 av. du Duc de Luynes

La Maison Départementale de la Solidarité est ouverte lundi et mardi de 14h à 17h, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. **02 47 40 46 50**

Permanence assistante sociale le mardi de 14h à 16h30

COLLÈGE : RENTRÉE

JEU 01/09

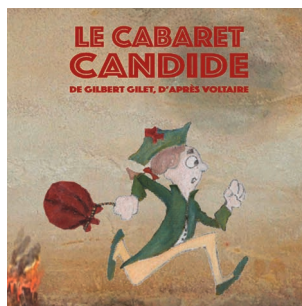
6^{ème} : rentrée à 9h (prise en charge par le professeur principal) - Repas à 12h (réservé aux 6^{èmes}) - Cours de 14h à 16h (pas de bus le matin)

5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} : rentrée à 14h

Bus : aller à 14h / retour à 16h

OFFICE DE TOURISME DE LUYNES

Ouvert jusqu'au 30/09 du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le dimanche en juillet / août de 10h à 12h30
tours-tourisme.fr



THÉÂTRE DE L'ANTE

VEN 08/07 - 21H30

Place des Halles

La compagnie du Théâtre de l'Ante interprète Le Cabaret Candide de Gilbert GILET d'après Voltaire.

Réservation : 02 47 38 64 64
theatredelante.fr

STAGES DE TENNIS

DU 04/07 AU 15/07

Stage 2 semaines tous niveaux de 10h à 16h : 130€

Stages adultes/compétition de 18h à 20h : 80€

Places limitées

Inscription : tc.luynes@fft.fr

CONSEIL MUNICIPAL

MAR 05/07 - 20H30

Salle des fêtes

CONCILIATEUR

JEU 07/07 + JEU 04/08

1 rue Saint-Venant

Sur RDV : 02 47 55 35 55

PLAN CADASTRAL

Jusqu'au 15/07, les propriétaires fonciers pourront recevoir la visite du géomètre du cadastre qui procédera à la mesure des bâtiments depuis les cours et les jardins.

Merci de lui permettre d'accéder à votre propriété.

CAP TRAIL LUYNES

Découverte et inscription lors du Forum des associations SAM 03/09

Pour plus d'info, contactez la section et visiter son nouveau site internet :

captrailuynes.e-monsite.com
captrailuynes@gmail.com